Référence N° : NOR2020-2

Efjord : le fjord tranquille

Période : du **02/07 au 22/08/2022**
Durée : **09 Jours**
Nombre de personnes : **6 à 12 participants**

Multi-activités : ***Randonnées nautiques et pédestres***

Niveau : ***Moyen (1)*** **Groupe :** ***6 à 12 participants***

A 190 km au nord du cercle polaire, face aux Lofoten, se trouve Efjord : une baie imposante, encore peu connue, à l'écart des lieux touristiques sur-fréquentés.

Le fjord s'étire tout en longueur, parsemé ça et là d'îlots et dominé par d'impressionnantes falaises de granit plongeant en dalles lisses jusque dans les eaux claires.

A l'abri des vents du large, ce site est probablement l'un des plus calme mais aussi parmi l'un des plus spectaculaire de la Norvège. Cela en fait un lieu idéal pour aller caboter en kayak.

Ce circuit, en autonomie, conjugue randonnées terrestre et nautique en alternance. Nous restons deux jours dans chaque camp afin de visiter les lieux.

D'un niveau facile, nous naviguons rarement plus de 3 heures. Il est accessible à tous et la connaissance du kayak n'est pas indispensable car il ne présente aucune difficulté technique particulière.

Nous vous proposons de découvrir ce territoire sauvage d'une façon très originale, de venir vous déconnecter, de vivre des milliers d'expériences, randonnées surprenantes, parties de pêche, kayak sur des eaux cristallines, plage de sable blanc, barbecues, de surprendre la faune arctique dans son milieu naturel.

Les points forts de ce voyage

- - Un séjour en pleine nature, coupé du reste du monde, en total autonomie.
- bon équilibre entre randonnée pédestre et kayak.
- Une navigation tranquille, à l'abri des vents du large, dans un lieu d'une surprenante beauté.

- Des parties de pêche fournissant un complément aux repas du soir
- séjour facile ouvert à tous

ITINERAIRE

JOUR 1: Paris>Oslo>Narvik .

Transfert de L'aéroport d'Harstad-Narvik à Ballangen en bus ou autre véhicule (110 km environ 1h30).
Arrivée en soirée sous le soleil de minuit (jusque début août)

HEBERGEMENT : Chalet dans un camping (4 étoiles)

JOUR 2: Efjord

Transfert de Ballangen à Forsahavet en taxi ou autre véhicule. Nous partons tranquillement sur l'eau, circulant entre les iles, avant une initiation à la pêche à la morue ou au lieu noir dans les eaux calmes et transparentes d'Efjord. La traversée du fjord sur 2 kilomètres (environ 30 minutes) nous amènera ensuite à notre futur bivouac, situé dans une petite crique bordée de bouleaux.
Installation du camp – Barbecue autour d'un feu.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 2 à 4 heures de navigation tranquille
TRANSPORT : Taxi, kayak
HEBERGEMENT : Bivouac

Jour 3 : Randonnée pédestre au sommet de Henriknesfjellet

A partir du camp, nous commençons la randonnée sur les flancs de la montagne d'Henriknesfjellet. Des draperies d'eau s'écoulent des immenses dalles de granit rabotées par les glaciers. De gouttes en ruissellements, de torrents en cascades, ou en vasques tout ici rebondit en une formidable valse captivante. C'est un endroit idéal pour s'initier au toboggan durant les belles journées d'été.
Nous atteignons le sommet (463 m) qui domine l'ensemble du Fjord, laissant apparaitre en contrebas les eaux bleues du fjord, parsemées d'ilots.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 4 à 7 heures de randonnée
HEBERGEMENT : Bivouac

Jour 4 : Navigation vers Valle bukta

Après seulement 3 km de navigation, nous atteignons les ilots d'Hallvard. Ici le courant de marée se faufile entre les rochers et les criques. C'est un endroit propice pour faire une partie de pêche.
Le fjord s'évase et se rétrécit pour ne plus faire que 400 m de large. Le petit phare de Forneset est posté devant l'entrée de la baie de Teppkilen. Nous progressons dans cette anse, qui se prolonge jusqu'au pied du Mont Stortinden. Il arrive parfois que des marsouins nous accompagnent un instant, troublant le calme de leurs respirations.
Nous rejoignons la ravissante baie de Valle pour y installer notre camp.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 3 à 5 heures de navigation tranquille
HEBERGEMENT : Bivouac

Jour 5 : randonnée pédestre dans une forêt de Bonzaï

La randonnée commence sur une crête de granit. Les glaciers ont poli et sculpté la roche en forme de vagues. Généralement, un lac trouve refuge au creux de chaque onde laissant serpenter un petit ruisseau de bassin en bassin. Cet univers ressemble à un parterre de jardins à la japonaise au cœur d'une forêt de bonsaï à même la roche. Un vrai paradis.
Nous arrivons au col de Buskardet, au pied d'immenses dalles de granit et parfois les clarines des rennes se mêlent au bruit du vent. Le sommet de Teppkil Tinden (665 m) n'est plus qu'à quelques mètres. Sur l'arête sommitale, surplombant les falaises nous apercevons l'ensemble du fjord. Nous redescendons au camp en suivant la rivière.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 4 à 7 heures de randonnée
HEBERGEMENT : Bivouac

Jour 6 Navigation Bugervika

Arrivée à la baie de Valle, nous franchissons l'étroit passage de Straumsøysundet où la pêche se révèle parfois étonnante. Un couple de Pygargues à queue blanche (l'aigle pêcheur le plus grand au monde) scrute

la surface de la mer, du haut d'un rocher. Nous pénétrons ensuite dans la réserve Osen-Sandværet, lieu remarquable par ses hauts fonds d'où émergent d'innombrables îlots de sable blanc, semblables à ceux des Caraïbes.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 2 à 4 heures de navigation
TRANSPORT : kayak
HEBERGEMENT : Bivouac

Jour 7 : Randonnée Bugervika

Lieu magique où nous rencontrons un mélange de sable blanc, de roches polies, de falaises, de forêts de bouleaux, face aux montagnes des Lofoten. Ici règne un parfum de liberté quand le soleil oublie de se coucher au mois de juillet. Quant aux nuits claires d'août elles colorent le ciel arctique de tonalités tendres et douces.

L'excursion emprunte un joli sentier en bord de mer pour grimper sur la colline de Kobhola. Du sommet nous admirons l'ensemble de la baie de Bugervoika avec ses milliers d'ilots et ses bancs de sable. C'est une journée tranquille qui permet à tout le monde de profiter d'un moment à soi.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 1 à 3 heures de randonnée
HEBERGEMENT : Bivouac

JOUR 8: Retour à Ballangen.

Nous traversons la baie Bugervoika pour nous glisser dans l'étroit passage de Straumsøysundet afin de traverser Efjord, pour rejoindre le rivage de Kobbvika.
Transfert au camping 4 étoiles de Ballengen. Installation dans nos chalets. Vous avez la possibilité de vous relaxer au sauna ou d'aller à la piscine avant le repas au restaurant.

NB D'HEURES D'ACTIVITES : 1 à 2 heures de navigation
TRANSPORT : kayak, taxi
HEBERGEMENT : Chalet en camping

JOUR 09: Narvik >Paris

Transfert au matin pour l'aéroport d'Harstad-Narvik: Vol Narvik-Oslo-Paris.

DATES 2022

19/06 au 01/07/2022 :
10/07 au 22/07/2022

01/08 au 13/08/2022 :
23/08 au 04/09/2022

SEJOUR : Tysfjord

Date: Du 19/06 au 04/09/2022
Départ confirmé à partir de 6 inscrits

NOMBRE DE JOURS : 13 jours France/France

VILLE DE DEPART : PARIS
PRIX : 1555 € */ personne

*** Prix hors aérien - Conditions spécifiques d'annulation selon conditions générales de vente – Acompte 50% à la réservation du séjour..**

Pour toute inscription contacter l'agence ***80 Jours Voyages***
15 rue Ferrachat - 69005 LYON Phone: +33(0)9.81.07.43.66 contact@80joursvoyages.com

1 / NOS PRIX COMPRENNENT

- Les transferts terrestres nécessaires au déroulement normal du programme (Transfert aller et retour Aéroport - Ballangen – Tysfjorf)
- L'hébergement tel qu'il est décrit dans l'itinéraire, en pension complète, sauf les repas à Narvik (J 12), les repas et boissons au cours des vols internationaux et intérieurs.
- Les services d'un accompagnateur français, spécialiste de la destination.
- Le prêt de matériel de camping, kayak et sécurité.

2 / NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Le vol international aller - retour Paris-Harstad-Narvik en classe économique.
- Vos frais personnels : toutes les boissons durant les repas au restaurant et à l'hôtel (eau comprise), téléphones, pourboires, etc.
- L'assurance "Annulation", "Rapatriement" et "Risques de voyage", facturée, selon les options choisies lors de l'inscription
- Tous les frais entraînés par un éventuel séjour prolongé indépendant de notre volonté en dehors du programme prévu (hôtellerie, repas et transferts supplémentaires, etc.)
- Le dernier repas à Ballangen.

Attention ces informations vous sont communiquées à titre indicatif pour vous aider à préparer votre voyage. Si une modification de date ou de prix intervenait, elle vous serait communiquée lors de votre inscription.

Vos dépenses sur place

— Les dépenses d'ordre personnel, boissons.
— Tout ce qui dans les textes est noté "en option".
— Sauf mention contraire, les entrées dans les musées, lieux touristiques ou culturels payants.
— Les repas à Ballangen (J 12).
— Les repas et boissons durant les vols internationaux et intérieurs (repas et boissons sont payants sur les vols des compagnies SAS, Brathens, Wideroe et Norwegian).

3 / GROUPE

Groupes de 6 à 12 personnes. 2 personnes par kayak
Les départs sont garantis à partir de 6 personnes. En dessous de ce nombre, *80 jours voyage* se réserve le droit d'annuler le séjour.

4 / NIVEAU 3

Navigation facile. Mais nous pouvons faire parfois 3 heures de kayak d'affilée car le relief n'offre pas toujours de baie pour accoster. La connaissance du kayak n'est pas obligatoire mais savoir nager est indispensable.

Randonnée. Marches à la journée, faciles d'accès.
3 à 4 heures par jour, à travers la toundra ou la pelouse alpine arctique, parfois dans les éboulis et les fougères qui ralentissent la marche, ou sur les névés qui la facilitent. Le dénivelé des randonnées est relativement modeste (200 à 700 mètres de dénivelé positif environ), mais le terrain n'est pas toujours aisé. Les sentiers, quand ils existent, sont "rustiques", dans des pentes parfois raides.

4/ HEBERGEMENT

Pour les bivouacs : nuits sous tente, les matelas Therm a Rest NeoAir sont fournis.
Pour le reste, les 2 nuits à Ballangen, dans un camping 4 étoiles en chalets. Ils sont assez confortables et accueillent 2 à 6 personnes (J 2 et J12).

6/ LA NOURRITURE ET LES REPAS

Nous bénéficions d'un ravitaillement au cours du séjour.

La nourriture transportée dans nos embarcations mais nous faisons aussi de dépôts. Nous cuisinons des spécialités Norvégienne comme le ragout de Rennes

Il s'y ajoute les produits de la mer que nous pêchons : du poisson frais et des fruits de mer.

Les menus sont copieux et variés. Les repas du soir sont préparés en commun avec votre accompagnateur.
Vous pouvez aussi apporter une spécialité régionale pour la faire partager au groupe.

7/ L'ENCADREMENT

Le guide-accompagnateur est **Pierre Fijalkowski ou parfois Julien Conte qui le remplace**.

Pierre est un spécialiste du kayak de mer dans le Grand Nord. https://pierre-fijalkowski.com/

Depuis 24 ans, il encadre des groupes au Spitzberg. Il a commencé par parcourir les territoires du Grand Nord en solitaire : du Spitzberg en Alaska (3000 km en solitaire) au début des années 1990.

A cette époque, il a reçu le grand prix de l'aventure France Inter- Fuji-VSD et a été nommé « meilleur aventurier de l'année 1991 ».

Depuis, il se consacre à faire partager sa passion de l'Arctique à un maximum de personnes. Afin que les groupes bénéficient de la plus grande sécurité et du plus grand confort possible, il a mis au point un nouveau kayak de mer, et a choisi des tentes et d'autres matériels d'expéditions spécialement adaptées aux besoins de ce genre de circuit.

Cartes de l'itinéraire

Carte du transfert en Minibus et Taxi

Carte du parcours en kayak

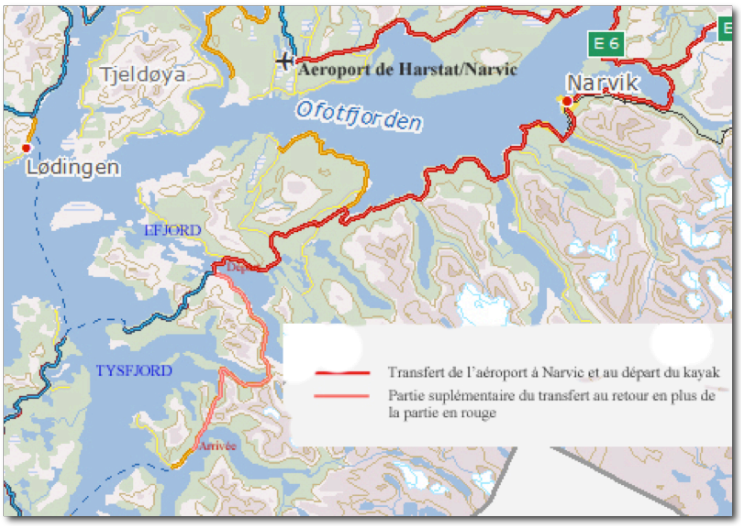

8/ LES DEPLACEMENTS

Le transport des bagages

Vous n'avez pas besoin de prendre un petit sac à dos sauf s'il est sans armature Cela permet de transporter vos affaires pour les journées de marche : gourde, appareil photo, vêtements chauds et de pluie, pique-nique de midi. Nous vous prêtons des sacs étanches pour mettre vos affaires dans les kayaks.
Pendant le séjour, votre sac de voyage reste à Ballangen.

Les devises

La monnaie est la couronne norvégienne (NOK)
Taux de change (cours indicatif) : 1 € = 10 NOK (10 NOK = 1, €).
les cartes de crédit sont toujours acceptées pour régler les achats.

9/ L'ACCES SUR PLACE

Les vols

Au départ de Paris
Vols sur les lignes régulières des compagnies aériennes SAS, Braathens, Widerøe ou Norwegian, parfois via Oslo, et/ou Copenhague.
Attention ! en cas de transit à Oslo à l'aller, vous devrez récupérer vos bagages à l'arrivée de votre vol international pour les dédouaner avant de les réenregistrer pour le vol intérieur.

Un conseil : lors des trajets internationaux en avion, il peur arriver (c'est très rare heureusement) que les bagages ne suivent pas. Aussi une sage précaution consiste à de vous équiper, lors du voyage aller, comme pour une randonnée avec chaussures, vêtements chauds et de pluie, même si le temps est chaud et radieux en France. Si votre bagage n'arrive pas tout de suite, vous pourrez quand même randonner en attendant son arrivée. Pour le reste, la solidarité jouera. Autre précaution, voyagez avec vos médicaments importants dans votre sac en cabine et non dans le bagage en soute…

10/ A PREVOIR AVANT LE DEPART

Les formalités administratives

— Pour les membres de l'Union européenne et de la Suisse : carte d'identité ou passeport valide.
Pour le COVID se renseigner sur ce site : https://www.norway.no/fr/france/norvege-france/actu-event/voyages-en-norvege-et-crise-sanitaire-covid-19/

— Pour les autres nationalités, veuillez vous renseigner auprès des autorités consulaires norvégiennes dans votre pays.

11 / LA SANTE

Vaccins
le vaccin COVID est obligatoire. Nous vous conseillons cependant d'être à jour des vaccinations classiques : diphtérie, tétanos, poliomyélite, fièvre typhoïde.
Vaccin contre l'hépatite : recommandé.
Pour le COVID se renseigner sur ce site : https://www.norway.no/fr/france/norvege-france/actu-event/voyages-en-norvege-et-crise-sanitaire-covid-19/

Dentiste et médecin
Nous vous conseillons d'effectuer une visite de contrôle avant votre départ.

Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Au cours de votre séjour en Europe, la carte européenne d'assurance maladie vous permet de bénéficier, si nécessaire, d'une prise en charge de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur. Nominative et individuelle, elle est valable un an.
Pour en faire la demande, remplissez le formulaire prévu à cet effet. Attention ! un formulaire doit être rempli pour chaque membre de votre famille, y compris les enfants de moins de 16 ans. Vous recevrez votre carte, par courrier, sous 15 jours.
Pour obtenir la carte, consulter le site internet www.ameli.fr ou prendre directement contact avec votre caisse d'assurance maladie.

12/ VOUS PREPARER A PARTIR

Votre pharmacie individuelle

Celle-ci sera validée avec un médecin en tenant compte du terrain d'aventure et de l'éloignement propre à ce voyage. Elle contiendra :

- Un antalgique.
- Un antispasmodique, un anti diarrhéique, un antiseptique intestinal, un anti vomitif.
- Des pansements et double peau, des compresses, de la bande adhésive, du Steristrip, du tulle gras.
- Un antiseptique.
- De la crème solaire et de la Biafine.
- En complément : collyre, répulsif contre les moustiques, pince à épiler, somnifère léger et/ou boules Quies, veinotonique, médicaments personnels.
-

Votre guide *80 jours voyages* dispose également d'une trousse de secours.

Préparation physique

Pour profiter pleinement de votre voyage, n'oubliez pas d'entretenir votre forme une fois par semaine en marchant (15 km environ) si possible sur un parcours avec dénivelée (250 m/h) ou en pratiquant une activité sportive (1 h à 1 h 30). La pratique du kayak demande plutôt de l'endurance que de la force musculaire.

Pour le kayak spécifiquement

Si vous êtes inquiet, vous pouvez vous entraîner au kayak sur mer ou en rivière. Toutefois si vous n'avez pas la possibilité de vous exercer préalablement, sachez que le gros de l'entraînement se fera en Norvège, avec une familiarisation à l'embarcation le premier jour et un début de parcours en douceur. 90% de nos participants n'ont jamais fait de kayak avant de participer à nos séjours.

14/ CARACTERISTIQUE DU CIRCUIT ET ESPRIT DU VOYAGE

Ce voyage convient à tous néanmoins le circuit est participatif et demande une certaine ouverture d'esprit. Votre aide, par exemple, sera sollicitée pour charger et décharger les kayaks du matériel nécessaire au bon déroulement du voyage.

La rencontre avec les autres

Pendant plusieurs jours, vous allez vivre au sein d'un groupe. L'occasion de partager des moments forts, en faisant preuve de convivialité, d'ouverture d'esprit et d'entraide à l'égard de vos compagnons de voyage et de l'équipe locale.

Un voyage "aventure"

L'aventure, même préparée avec le plus grand soin, garde heureusement sa part d'événements imprévisibles. Grâce à son expérience et à son professionnalisme, Pierre Fijalkowski fera tout pour faire face à ces aléas, en modifiant le programme prévu si besoin est.
Jamais la sécurité ne sera sacrifiée, quels que soient les types de terrain traversés, les conditions météorologiques et le niveau de qualification du groupe.

13/ VOTRE EQUIPEMENT

La place étant réduite, il faut aller à l'essentiel. L'ensemble de vos affaires sera réparti dans deux sacs étanches qui vous seront fournis.

Le reste de vos bagages : vos vestes et chaussures de marche seront mises directement dans les caissons étanches des kayaks ; afin de faciliter l'acheminement de ces affaires disparates du camp au kayak, des sacs plastiques adaptés seront mis à votre disposition.

Vous pouvez laisser des affaires à Ballangen

LISTE DE MATERIEL INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Matériel fourni par Naturkajak

Matériel commun pour le groupe

Camping
- 1 tente mess type "Tepee" 13 places
- vaches à eau "Ortlieb"
- 3 réchauds + matériel cuisine

Sécurité
- 1 radio V.H.F.
- 1 trousse de pharmacie

Matériel individuel par personne

Camping
- 1 tente 2 places
- 1 matelas autogonflant Thermarest
- 1 bouteille Thermos aluminium/2 pers
- 1 assiette et couverts

Sacs
- 1 sac étanche pour vos affaires personnelles (capacité 13 litres)
- 1 sac étanche pour votre sac de couchage (capacité 22 litres) pour les circuits itinérants)

Vêtements
- 1 paire de grosses chaussettes.
- 1 salopette en fourrure polaire pour le kayak et à terre

Matériel à prévoir par chaque participant

Tout ce qui vient d'être énuméré est fourni par 80 jours voyages et vous sera remis sur place. Il vous reste à bien préparer vos bagages tout en sachant que les acquisitions que vous pourrez faire spécifiquement pour ce voyage vous serviront dans bien d'autres circonstances.

Les 3 couches

En ce qui concerne vos habits, la méthode multicouche a fait ses preuves. L'idée est la suivante : la couche de vêtements les plus proches du corps (première couche) ne retient pas la sueur. La deuxième couche conserve la chaleur. La troisième protège le corps des agressions extérieures.

▪La couche de base (à même la peau)

Doit permettre la circulation de la transpiration du corps vers l'extérieur et permettre de rester au sec ; il s'agit habituellement d'un sous-vêtement. Les fibres synthétiques assurent les meilleurs résultats. Cependant les Norvégiens utilisent la laine (en particulier les sous-vêtements en Merinos).

▪La couche intermédiaire

Elle emprisonne la chaleur. Durant longtemps, la laine fut l'isolant de base. Aujourd'hui la polaire (fibre synthétique de polyester) est très efficace. L'eau ne la pénètre presque pas et elle sèche rapidement. Il peut également s'agir d'une petite doudoune en duvet.

▪La couche extérieure respirant

Sa fonction est de protéger de l'eau, de la neige et surtout du vent. Elle doit être solide, ample et descendre le plus bas possible. Elle est à la fois respirant et imperméable avec si possible des options techniques d'ouverture pour une meilleure ventilation.

Règles de base

Des vêtements amples
Choisir des vêtements où l'on se sent à l'aise et ne pas les porter ajustés étroitement.
Des vêtements isothermes ou imperméables
Choisir les bons matériaux, pour les bonnes couches.

Les extrémités
Une grande part de la chaleur se perd par la tête. Comme pour le reste du corps les 3 couches s'appliquent aux extrémités : la tête, les mains et les pieds.
S'habiller et se déshabiller
Il faut savoir mettre et enlever les différentes couches de vêtements selon la situation.

Eviter l'humidité
Il faut bouger pour « créer » de la chaleur, mais sans transpirer…

Les Scandinaves disent : « il n'y a pas de mauvais froid, il n'y a que des mauvais vêtements »

Choisissez vos vêtements pour qu'ils soient agréables et adaptés à de multi-usages; des vêtements qui:
- laissent passer la sueur,
- n'entravent pas les mouvements,
- sèchent rapidement,
- coupent le vent (wind stopper)

Vous pouvez trouver et acheter, à Longyearbyen, tous les vêtements techniques souhaitables. Vous les trouverez au même prix qu'en France.

La photo

En kayak, Il faut prévoir une bonne protection pour vos appareils. Vous pouvez vous munir de sacs de congélation avec un zip.

Pour les passionnés possesseurs de « reflex », une valise étanche de type « Pelicase » est conseillée. Elle peut être fixée sur le kayak et permet d'avoir accès très facilement au boitier.

L'équipement idéal

Ok	Nbr	Type de vêtement	Détails	Remarques
		Pour Voyage		
	1	Vêtement de ville	Laine ou polaire	
	1	Sac de voyage /sac à dos	Facile transporter et semi étanc	Evité les valises
		Pour la marche		
	1	Veste coupe vent légère	Goretex ou équivalent	
	1	Sur- Pantalon Goretex	Goretex ou équivalent	
	1	Pull ou veste polaire épaiss	Laine ou polaire	
	1 à 2	Pantalons de marche ou Legging		
	1	Bonnet chaud	Polaire ou laine	
	1	Short pour la marche	Parfois il peut faire chaud	
	1	Bottes en caoutchouc	**Obligatoires & doivent être hautes**	Traversées de rivières et sols spongieux
	1	Chaussure de montagne	Etanches	Pour la marche en montagne
	2-3	T-shirts fins	Polypropylène, polar ou laine	
	1	Gants ou mitaines polaire	Polypropylène – polaire	En début et fin de saison
	1	Cap de pluie	Qui ne se déchire pas	
	6	Chaussettes fines et épaiss	Polypropylène ou laine	
	1	Paire de bâton de marche	En option	
	1	Gourde ou Poche à eau	Type Camelback	
		Pour le kayak		
	1	Casquette, lunettes de sole	Américaine à grande visière	Type glacier
	1	Shorty néoprène	Sans manche pour pagauer	
	1	Gants kayak ou de voile	Néoprène ou synthétique	
	1	Veste Micro-plaire		
	1-2	T-shirts épais	Polypropylène, polar ou laine	
		Pour le Camp		
	1	Petit couteau	Opinel, couteau suisse	
	1	**Sac de couchage**	10°C température confort	
	1	Mini-trousse de toilette	**Crème solaire** & lait hydratant	Le minimum !
	1	Papier toilette		
	1	Doudoune légère		
		Sous vêtements et **maillot de bain**		Sauna et baignade
	1	Mini serviette microfibre		
	1	Chaussures légères	Crocs, chaussures de sport	**Peut servir aussi pour le kayak**
	1	Sac zip de congélation	Pour les affaires qui craignent l'	
	1	Appareil photos & jumelles	Piles rechanges	(en option)
		Médicaments personnels, **Produit anti-moustique,**		

Norvège

TOURISME RESPONSABLE

Imaginez un pays où la montagne s'unit à la mer ; une terre de randonnées, inépuisable, façonnée par des milliers d'années ; un pays où les saisons se parent tour à tour des plus belles couleurs ; où la lumière joue de ses reflets et contrastes pour vous surprendre… Une diversité d'horizons laissent se succéder les baies d'un bleu métallique bordées de maisons rouges des îles Lofoten, les espaces sauvages de la Laponie, la beauté sculpturale des fjords du Sud. La Norvège, c'est comme si le Bon Dieu avait mis les Alpes en Bretagne, l'océan ennoyant les sommets jusqu'au pied des alpages. Une palette riche et variée de paysages changeants, des odeurs de varech, de poisson et d'étable mêlées, des maisons colorées ponctuant une nature rude et sauvage.
Des pêcheurs des îles Lofoten au peuple lapon éleveur de rennes, les Norvégiens respectent les richesses naturelles de leur pays et vivent en harmonie avec cette nature préservée. Tous les amoureux de nature s'accordent pour le dire, la Norvège est l'un des plus beaux pays du monde ! Les fjords de Norvège sont d'ailleurs inscrits au patrimoine mondial de l'humanité depuis le 14 juillet 2006. Vous laisserez-vous séduire à votre tour ?

PRESENTATION

Population	4 854 000 d'habitants.
Superficie	384 822 km2 (Svalbard inclus).
Capitale	Oslo.
Villes principales	Bergen, Stavanger, Trondheim, Tromsø, Bodø.
Point culminant	Galdhøpiggen (2 469 m).
Iles	des milliers, dont les îles Lofoten et les îles Vesterålen.
Langues officielles	norvégien (bokmål, langue parlée dérivée du danois, et nynorsk, langue écrite, "nouveau norvégien"). Dans certaines régions, le sami (ou lapon) est également langue officielle.
Religions	évangéliques luthériens de Norvège (87,8 %), musulmans (1,5 %), catholiques (1 %).
Décalage horaire	aucun décalage avec la France tout au long de l'année.

GEOGRAPHIE

La Norvège est située au nord de l'Europe. Occupant l'ouest et le nord de la Scandinavie, elle est bordée par la mer du Nord au sud-ouest, le détroit de Skagerrak au sud, la mer de Norvège à l'ouest et la mer de Barents au nord-est. La Norvège partage une longue frontière avec la Suède à l'est, ainsi que de plus petites frontières avec la Finlande et la Russie au nord-est.
Le pays présente une configuration toute particulière. Une grosse boule ronde dans la partie sud et une étroite bande effilée dans la partie nord ; 1 750 km dans sa plus grande longueur, 6 km de largeur à la hauteur de Narvik. Les quatre cinquièmes du territoire se trouvent à plus de 150 m d'altitude, avec un point culminant à 2 469 m (le Galdhøpiggen). En Norvège, se trouve aussi la ville la plus septentrionale du monde : Hammerfest. La forêt occupe 23 % de la superficie totale et les terres arables 2,7 %. Le reste, soit 73,5 %, consiste en montagnes, lacs et terres incultes. Ces paysages sont magiques !

Les Alpes scandinaves débutent au nord de la côte du Skagerrak, puis longent la côte en direction du nord, fréquemment interrompues par les nombreux fjords du Vestlandet. Au niveau de Dovre, au sud de Trondheim, la chaîne vire à l'est et atteint la frontière suédoise près de Sylane. Elle suit la frontière vers le nord-est, croisant les fjords du Nordland et de Troms. Cette partie de la chaîne prend le nom de Kjølen. Elle traverse ensuite le nord-ouest du Finnmark, perdant en altitude au fur et à mesure qu'elle se rapproche du cap Nord avant de plonger dans la mer de Barents.

CLIMAT

Doux et tempéré en général. Mais, certains jours, un bon équipement de montagne est indispensable. La pluie n'est pas obligatoirement au rendez-vous, mais elle peut faire partie du programme. Pensez à votre protection et à celle de votre sac à dos. En 30 ans, on a vu des étés frais et des étés secs et "chauds". D'une manière générale, le temps est bien meilleur que ce que l'on imagine. En gros, sur les côtes, le temps est "breton" en un peu plus frais. Le potage national norvégien est d'ailleurs le chou-fleur. Et plus on va vers le nord, moins on a chaud. Evident.
- De juin à mi-juillet, c'est la magie du jour permanent. En juin, les résidus des neiges de l'hiver confèrent un charme supplémentaire aux paysages.
- De mi-juillet à août, le jour continu, c'est la saison des fruits sauvages. Le soleil de minuit est visible au nord du cercle arctique autour du solstice d'été, durant quelques nuits dans les Lofoten, et pendant plusieurs semaines dans le nord de la Laponie.
- En septembre, c'est un festival de couleurs, la végétation se pare de tons chatoyants. Quand le ciel est dégagé, vous pouvez admirer un phénomène naturel fascinant, les aurores boréales.

En hiver, une grande partie de la Norvège se transforme en paradis enneigé. Les régions de plaine à l'intérieur du pays, dans le Sud comme dans le Nord, ont des températures moyennes très basses en hiver. Ainsi, à l'intérieur du Finnmark, du Troms et de la Norvège de l'Est, les températures peuvent descendre jusqu'à - 40 °C, mais pas forcément chaque hiver ! En revanche, le littoral jouit d'hivers relativement doux, malgré le vent, la pluie et les nuages.

Economie

L'économie norvégienne est un bastion prospère du capitalisme social, offrant une combinaison réussie entre liberté des marchés et interventionnisme d'Etat. Le gouvernement, par le biais de grandes entreprises publiques, contrôle quelques domaines particulièrement stratégiques, comme une partie du secteur pétrolier. Ce dernier représentait en 1999, avec le gaz, 35 % des exportations du pays. Malgré un niveau de vie comptant parmi les plus élevés au monde, les Norvégiens s'inquiètent pour les deux prochaines décennies, lorsque leurs réserves de gaz et de pétrole commenceront à s'épuiser.

Société

Bien que d'origines ethniques diversifiées, la population norvégienne est désormais très homogène dans son mode de vie, ayant subi la politique d'assimilation prônée par le gouvernement à la fin du XIXe siècle. Ainsi la minorité sami, plus connue sous le nom de lapone, est aujourd'hui très difficile à chiffrer. Les immigrés représentent aujourd'hui près d'un dixième de la population. Très urbains, les Norvégiens se concentrent dans le sud du pays, près d'Oslo et des terres les plus fertiles.

La Norvège est une monarchie constitutionnelle à gouvernement parlementaire. La famille royale, originaire du Schleswig-Holstein, descend de la famille princière de Glücksburg. Le roi ne joue pour l'essentiel qu'un rôle honorifique, mais il constitue un symbole fort d'unité nationale.

Bon à savoir

La vie est-elle chère en Norvège ?

La Norvège est un pays (très) riche. Tout y est cher. Nous arrivons donc (très relativement) pauvres dans un pays riche. Aussi avons-nous fait très attention aux coûts. Ce qui veut dire qu'il faut quelque part faire un voyage "à la bonne franquette", mettre la main à la pâte pour les repas et ne pas s'attendre à loger dans des hôtels pleins d'étoiles où nous serions choyés comme des *sahibs* (ah, le Népal !). Pour avoir le même service en Norvège, il faudrait mettre une fortune pour un service courtois mais distant.

Les boissons

Rubrique pousse-au-crime

L'eau du robinet est potable et ne nécessite pas de traitement.

La vente d'alcool est très réglementée en Norvège, à part la bière (de 4° à 6° maxi), qu'on trouve dans les magasins d'alimentation. Quant aux autres boissons alcoolisées, elles sont vendues en ville dans des

magasins spécialisés appelés *vinmonopolet*, que nous ne trouverons pas dans la toundra, ni sur la mer. Nous aurons rarement l'occasion de nous en procurer, sauf la bière, et encore avec des contraintes horaires archaïques spécifiques à cette vente. De plus, elle est très chère. Mais à part la bière (qui est bonne) vous ne boirez pas de boissons alcoolisées achetées sur place. Les boissons sont en détaxe à l'aéroport de Paris, la Norvège ne faisant pas partie de l'Union européenne. Une goutte d'alcool aide à l'ambiance. Et ce qui peut paraître superflu vu de France est souvent apprécié différemment une fois sur place. En général, l'accompagnateur a bien quelques munitions, mais là, c'est sûr, elles filent vite, surtout quand il enchaîne plusieurs circuits. Il n'est pas interdit d'emporter un peu de remontant (whisky, vodka, pastis)...

Le respect des us et des coutumes
Mis à part pêcheurs sur leurs embarcations à moteur qui pêchent la morue dans l'archipel des Lofoten, les Lapons, qui se nomment eux-mêmes Sames ou Samis, sont les gens les plus typiques que vous pourrez rencontrer. Pourtant, fondus dans la population, ils vivent aujourd'hui à la mode occidentale, et il ne reste plus beaucoup de signes extérieurs de leurs coutumes. Oslo, au sud, est devenu le plus grand village lapon du pays. Ceux que vous verrez en costume traditionnel l'ont souvent revêtu pour les touristes, sauf parfois à Tromsø.
Le mode de vie et de pensée occidentale des Norvégiens est proche du nôtre, mais diffère sur certains points, notamment par une conscience écologique très poussée. .

La préservation de l'environnement
La Norvège abrite de grands animaux sauvages comme les célèbres rennes, les élans, les chevreuils, les cerfs, mais aussi des blaireaux, des renards, des lynx, des loutres ou des castors. L'avifaune est très abondante avec le gibier à plume, le grand tétras (coq des bois) et le tétras-lyre. Les montagnes de la côte accueillent de nombreux oiseaux de mer. Dans les rivières, vivent truites, saumons et ombles.

Les Norvégiens sont très sensibles à leur environnement : ils chérissent et respectent particulièrement cette nature préservée. Prenons exemple sur eux, essayons d'être des voyageurs responsables

Y a-t-il beaucoup de moustiques en Norvège ?
En 25 étés de présence dans les Lofoten, les Alpes polaires, les hauts plateaux et les fjords, nous avons trouvé moins de moustiques qu'en France à la même époque ! Il arrive même souvent de ne pas en voir un seul, sauf peut-être quelques égarés dans les fjords de Tysfjord. Prévoyez toutefois un répulsif type "5 sur 5" en pommade ou en spray. Si vous êtes sensible aux piqûres d'insectes, prenez une dose homéopathique 5 CH de *Ledum palustre* huit jours avant le départ.
En montagne, en revanche, nous pouvons presque vous les garantir surtout au mois de juillet !

Quels souvenirs intéressants rapporter ?
Lainages, couteaux lapons avec manche en bois de renne, saumon fumé d'origine, et, pour votre petit neveu, du Tran, la plus célèbre marque d'huile de foie de morue, sont des occasions de "craquer". N'oubliez pas de demander la détaxe si vous faites des acquisitions dépassant 250 NOK.
Et, gratuitement, comme d'autres ramènent du désert des odeurs de feu de campement, vous ramènerez des Lofoten, à l'insu de votre plein gré (merci les guignols), des "parfums" de morue séchée. Ouah !

Quelle langue parler avec les Norvégiens ?
Révisez l'anglais en parlant avec les Norvégiens, car eux, au moins, on les comprend ! Il y a mille ans encore, l'anglais et le norvégien étaient des dialectes d'une même langue. Anglais et Vikings pouvaient s'insulter et s'entretuer en tout intelligence.

La sécurité en Norvège
La Norvège est un pays très sûr. Comme partout, il est préférable d'être vigilant dans les lieux fréquentés et touristiques, les vols à la tire n'étant pas à exclure.

80 JOURS VOYAGES

N° de votre devis ou nom du séjour :

Dates :

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à **80 jours voyages** - 15 Rue Ferrachat - 69005 Lyon
ou par mail à contact@80joursvoyages.com

MR ❑ MME ❑ ENF ❑ **1ER VOYAGEUR**

NOM : .....
PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....
LIEU DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
VILLE : .....
PAYS: .....
TEL DOM : ..... TEL PRO : .....
TEL PORTABLE : .....
E-MAIL : .....

PASSEPORT
Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.

N° DE PASSEPORT : .....
DELIVRE LE : ..... DATE EXPIRATION : .....
LIEU DE DELIVRANCE : .....

MR ❑ MME ❑ ENF ❑ **2ème VOYAGEUR**

NOM : .....
PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....
LIEU DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
VILLE : .....
PAYS: .....
TEL DOM : ..... TEL PRO : .....
TEL PORTABLE : .....
E-MAIL : .....

PASSEPORT
Attention le nom figurant sur ce bulletin doit être celui figurant sur votre passeport le jour de votre départ.

N° DE PASSEPORT : .....
DELIVRE LE : ..... DATE EXPIRATION : .....
LIEU DE DELIVRANCE : .....

ASSURANCES EUROP ASSISTANCE (Réservés aux voyageurs domiciliés en France et Monaco)	VOYAGEUR 1	2
1- Contrat **Annulation et Multirisques** Europ Assistance : **Formule tout compris** Evasio 4,90%	1- ❑	❑
2- **Tarif spécial Carte Bleue Multirisques : Formule tout compris** Evasio Europ Assistance 3,00% (réservée au porteur de la carte **utilisé** pour le règlement du voyage **avec les cartes bancaires multiservices Gold Mastercard, visa Premier, Infinite Premium)**	2- ❑	❑

Attention : Ce contrat d'assurance doit être souscrit au moment de l'inscription - **Contrat intégral Assurance Europe Assistance disponible sur** www.80joursvoyages.com

REGLEMENT A L'INSCRIPTION	**Total**
Prix du voyage .....€ x ..... Nombre de voyageur (1)	.....€
Montant assurance souscrite voyageur 1 ..... (2)	.....€
Montant assurance souscrite voyageur 2 ..... (3)	.....€
Montant assurance souscrite voyageur 3 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) ..... (4)	.....€
Montant assurance souscrite voyageur 4 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) ..... (5)	.....€
Montant assurance souscrite voyageur 5 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) ..... (6)	.....€
Montant assurance souscrite voyageur 6 (Voir page bulletin complémentaire coordonnées du voyageur) ..... (7)	.....€
Prix Total du voyage (8) = *(1 à 7)*	.....€
Acompte 50% à la réservation (ou solde total pour certaines « offre Promo » selon devis) .....(9)	.....€

❑ Je règle par chèque bancaire ou CCP d'un montant de .....€ à l'ordre de 80 jours Voyages.

❑ Je règle par carte de crédit **(hors American express)** pour un montant de .....€ et autorise 80 jours voyages à prélever automatiquement le solde du voyages 35 jours avant le départ, incluant les prestations supplémentaires demandées, les taxes et autres frais obligatoires inhérents à mon voyages

TYPE DE CARTE : .....

N° DE CARTE _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ EXPIRE LE _ _ / _ _ CRYPTOGRAMME _ _ _ (3 chiffres au verso de votre carte)

NOM DU TITULAIRE : ..... PRENOM : .....

DATE _ _ / _ _ / _ _ _ _ **SIGNATURE :**

J'ai lu les conditions générales de vente 80 jours voyages détaillées jointes et le devis détaillé concernant ce voyage et les accepte en leur totalité. Je suis pleinement conscient (e) que durant ce voyage je peux courir certains risques, inhérents notamment à l'isolement, loin des centres médicaux et je les assume en toute connaissance de causes. Je m'engage par conséquent à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur 80 jours voyages, ses guides et ses prestataires locaux.
De plus j'ai pris connaissance des informations et des formalités concernant le pays choisi sur le site internet du ministère des affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr) dans la rubrique «conseils aux voyageurs». Je vérifierai ces informations quelques jours avant mon départ.

Solde total du voyage (8 – 9) à régler selon conditions générales de vente .....€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU 17/02/2021

NORVEGE SAISON 2022

ırs Voyages (80JV) définit ses conditions générales de vente en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

ɜCRIPTION

1,1 ***Devis*** - 80JV vous propose de construire votre voyage selon vos envies et mets à disposition son site Internet et ses conseillers pour vous inspirer, vous conseiller et organiser votre séjour. 80JV vous propose des séjours « en individuels » ou « accompagné par un de ses accompagnateurs. Pour obtenir votre programme personnalisé de voyage, vous devez nous soumettre votre demande de devis par téléphone ou via notre site internet. En fonction de vos souhaits, un conseiller vous proposera un devis avec une durée de validité, contenant votre programme et le prix du séjour. Ce prix sera ferme et définitif tous frais et taxes compris sauf mention contraire spécifiés dans le devis et éventuels ajustements prévus à l'article 10 Tarifs, ci-après. En cas de dépassement de la durée de validité de votre devis, 80JV pourra établir un nouveau devis pour votre voyage si certaines modalités, notamment tarifaires devaient être modifiées.

1.2. ***Inscription*** Votre inscription est définitive à compter de la réception du bulletin d'inscription (BI) complété, daté et signé ou la validation du BI via notre site Internet par la procédure d'inscription en ligne.

1 .3 ***Modalités de paiement***

1.3.1 *A plus de 35 jours de la date du départ* : Paiement d'un acompte de 35% du prix total du voyage à l'inscription et payement du solde au plus tard 35 jours avant la date de départ.

1.3.2 A moins de 35 jours de la date du départ : Paiement du montant total du voyage. A moins de 15 jours de la date du départ, le paiement du voyage sera accepté uniquement par carte bancaire ou espèces.

1.3.3. Le solde du prix du voyage devra être payé sans relance de notre part, au plus tard 35 jours avant la date de départ. Tout retard dans le payement d'un acompte ou du solde pourra être considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus à l'article 5.

1.3.4 Le montant des primes des assurances souscrites par le client à l'occasion de son voyage est réglé dès l'inscription et à l'encaissement de l'Acompte ou de toute autre somme réglée par le client à la signature / validation du bulletin d'inscription.1.3.5.Conformément à l'art. L121-20-4 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétraction dès la commande de prestations de voyage via notre site. En cas de difficultés, nos conseillés se tiennent à votre disposition.1.3.6 Le versement de l'acompte et/ou du règlement de votre voyage peut être réglé : Auprès d'un conseiller 80JV, sur rendez-vous, dans une de nos agences ou par correspondance par chèque libellé à l'ordre de 80JV (uniquement pour les inscriptions à plus de 15 jours du départ), accompagné du bulletin d'inscription ou par carte bancaire, sous réserve de dater et signer les autorisations de prélèvement automatiques mentionnées sur le bulletin d'inscription pour l'acompte et le solde du prix du voyage. (L'autorisation de prélèvement automatique pour le solde du prix total du voyage impliquera un prélèvement sur votre compte 35 jours avant la date de départ ou Sur le site www.80joursvoyages.com, par carte bancaire. 1.3.7 Dès votre paiement de la totalité du voyage, 80JV vous adresse une facture dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant votre règlement. Cette facture confirme l'inscription à votre voyage.1.3.8 Pour certains types de voyages, les modalités d'annulation et délais de règlement peuvent êtres différents. Dans ce cas, les nouvelles modalités seront spécifiées dans le devis.

2 INFORMATIONS VOYAGE

2.1. ***Formalités administratives et sanitaires*** Avant de vous inscrire pour entreprendre votre voyage vous devez vérifier que chacun des voyageurs est en possession d'un passeport ou autre document, en cours de validité et conforme aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays du voyage. Le cas échéant, nous vous invitons à vérifier que votre passeport et votre situation personnelle vous permettent de transiter par les Etats -Unis d'Amérique. Il appartient au voyageur de nationalité française de vérifier qu'il est en possession des documents notamment administratifs et sanitaires requis en vue de l'accomplissement du voyage. Les personnes d'autres nationalités doivent s'informer et se renseigner, avant de s'inscrire et de réaliser leur voyage, sur les formalités administratives (visas...) et sanitaires (vaccins...) requises notamment auprès des ambassades et consulats compétents. Un voyageur qui ne pourrait embarquer sur un vol, faute de présenter les documents de police, douanier et/ou sanitaire, ne pourrait prétendre à aucun remboursement du prix de son voyage. 80JV ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable des conséquences de l'inobservation par le voyageur des règlements policiers, douaniers ou sanitaires préalablement ou au cours du voyage (ex perte des papiers d'identité et/ou billets d'avion...).

2.2. ***Informations sur le sécurité et les risques sanitaires***

80JV vous conseille de consulter régulièrement avant votre départ la/es fiche(s) pays du Ministère français des Affaires Etrangères relative(s) à votre voyage (pays de destination et traversés) sur le site Internet www.diplomatie.fr,rubrique "Le Français et l'étranger" ou de vous renseigner par téléphone au 01.43.17.86.86 (cellule de veille). Ces fiches sont également disponibles sur simple demande à 80JV. Dans certaines circonstances, 80JV peut être amené, pour certaines destinations à vous faire signer la fiche MAE du/des pays visité(s) ou traversé(s), au titre de son obligation d'information. Cette demande ne constitue pas une décharge de responsabilité de 80JV. Risques sanitaires : Nous vous invitons à consulter régulièrement les informations diffusées par les autorités compétentes sur les risques sanitaires du/des pays de votre voyage et à suivre les recommandations et mesures sanitaires pour lutter contre ces risques accessibles sur les sites www.santesports.gouv.fr (Ministère de la Santé), www.who.int/fr/ (Organisation Mondiale de la Santé), ou sur demande de votre part auprès de nos conseillers.

3. RESPONSABILITES

3.1. Modifications du programme 80JV se réserve le droit de modifier tout ou partie des programmes établis et ce en fonction des conditions météorologiques, politiques ou des contraintes de sécurité. L'impossibilité d'effectuer tout ou partie du programme par suite de conditions climatiques mauvaises ou d'éruptions volcaniques dangereuses ou de cas de force majeure (retards aériens, situation politique, problèmes d'accès au site, etc.) n'ouvre le droit à aucun remboursement. 3.2. Santé et aptitude physique Pour entreprendre ces voyages, tout participant doit être en bonne santé. Avant chaque inscription, il doit obligatoirement informer l'agence de ses problèmes de santé particuliers qui sans êtres rédhibitoires pourraient rendre la fréquentation de sites éruptifs impossible ou dangereuse. Pour les séjours avec de s activités nautiques, les clients ayant des difficultés à nager en eau libre doivent impérativement informer l'agence. Sans être rédhibitoire, cet élément peut rendre certaines activités dangereuses ou impossibles et/ou nécessiter un aménagement. Nous attirons votre attention sur le fait que certains voyages ayant un caractère particulier, certains centres médicaux peuvent être assez éloignés du lieu de l'excursion. Vous devez donc être conscient du risque encouru, être d'une extrême prudence, et, pour les voyages accompagnés, suivre les directives de l'accompagnateur et ne jamais rester isolés. 3.3. Responsabilités et exclusion du groupe Par votre signature en bas du bulletin d'inscription, vous vous engagez à respecter les consignes particulières de sécurité et, en cas de méconnaissance de votre part, vous renoncez expressément à ne pas faire supporter la responsabilité de l'accident intervenu à 80JV ni à ses accompagnateurs. Ceci est également valable pour les ayants droits et tous les membres de la famille du participant. Pour les séjours accompagnés, 80JV se réserve le droit d'exclure à tout moment d'un groupe une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe ou le bien être des participants. Le client exclu ne peut prétendre à aucune indemnité et à aucun remboursement de tout ou partie du voyage. En outre, s'agissant plus particulièrement des visites de sites éruptifs, vous acceptez le risque inhérent à ce type de visite et renoncez expressément à poursuivre 80JV en cas d'accident. 3.4. Code du tourisme Conformément à l'article L. 211-17 du C. Tourisme, 80JV ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements extérieurs à elle, notamment : - Annulation imposée par des circonstances présentant les caractères de la force majeure et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs et/ ou injonction d'une autorité administrative. 80JV se réserve le droit de modifier les dates, horaires ou les itinéraires prévus si elle juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée et ce, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité - Perte ou vol des billets de passage aérien par le voyageur, les compagnies aériennes ne délivrant pas de duplicata - Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaire périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte nationale d'identité, passeport, visa, certificat de vaccinations...) ou non conformes aux indications figurant sur l'offre de voyage et le bulletin d'inscription, pour des ressortissants de nationalité française, et/ou au poste de police des douanes ou d'enregistrement. En cas de défaut d'enregistrement (y compris pour retard à l'embarquement), il sera retenu 100% du montant total des prestations - Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à 80JV, émeutes, incidents techniques ou administratifs extérieurs à 80JV, encombrement de l'espace aérien, faillite d'un prestataire, intempéries, retards (y compris les retards dans les services d'expédition du courrier pour l'envoi des billets d'avion, passeports...), pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs. Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire/programme qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit de la part de 80JV, notamment du fait d e la modification de la durée du voyage initialement prévue ou de retard à une escale aérienne. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxes, hôtel, parking, rachat de titres de transport...) resteront à la charge du voyageur.

4. MODIFICATIONS DEMANDEES PAR LE CLIENT AVANT LE DEPART

Après émission du billet, toute modification de prestation aérienne ou terrestre ou toute demande de modification du nom ou d'une partie de l'orthographe du nom sera considérée comme une annulation du fait du client suivie d'une réinscription. Il pourra en conséquence être perçu les frais d'annulation visés à l'article 5. Toute modification d'un élément d'un voyage intervenant après signature du bulletin d'inscription fera l'objet d'un nouveau devis.

5. CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Si le client se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il devra en informer sa compagnie d'assurance et 80JV, dès la survenance du fait générateur, par tout moyen écrit, permettant d'avoir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. Nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de votre décision d'annuler votre voyage pour accepter de vous rembourser les frais d'annulation. 5.1. Barème des frais d'annulation totale (Sauf cas particuliers, art. 5.3.) : 5.1.1 Cas où les billets d'avions ne sont pas émis : - A plus de 34 jours avant la date de départ : 35 % du montant total des prestations avec un minimum de 300 € par personne. - A moins de 35 jours avant la date de départ : 100 % du montant total des prestations. En cas d'annulation, 80JV demandera à chaque client la restitution, sans délai, des billets de passage aérien et des bons d'échanges (« vouchers »utilisés pour les locations de voitures, activités, etc.) émis et remis à chaque client. 5.1.2 : Cas où les billets d'avions sont émis : Les frais d'annulation correspondent au montant des billets d'avions auquel s'additionne les conditions du point 5.1.1. Le montant des frais ne peut excéder le montant total du séjour. 5.2 Barèmes des frais d'annulation partielle (Sauf cas particuliers, cf. art. 5.3.) Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même dossier (BI) annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, le barème des frais d'annulation -sera calculé pour le voyageur qui annule sur: Le prix des prestations nominatives (billets de transport) et non consommées du voyage à la date de l'annulation, et la quote part des prestations partagées par les autres voyageurs (prestations d'hébergement, location de véhicule...). Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par 80JV pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.5.3 Cas particuliers 80JV peut proposer au client des produits dont le caractère est exceptionnel soit en raison de tarifs très avantageux, soit à des dates qui correspondent à des événements importants (haute sais on touristique) ou pour d'autres raisons qui peuvent entraîner la modification du barème des frais d'annulation. Les prix dénommés « offre PROMO » sur le devis impliquent le barème de frais d'annulation suivant : La totalité des sommes perçus à la réservation sont non-remboursables et sont à minima de : - A 35 jours et plus avant la date de départ : 50 % du montant total du voyage. - moins de 35 jours avant la date de départ : 100 % du montant total des prestations. En pareil cas, les frais d'annulation qui s'appliqueront seront indiqués sur le devis préalable relatif au voyage ou identifiable comme « offre PROMO » renvoyant aux conditions ci-dessus. Les autres dispositions des présentes continueront de s'appliquer. En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, le s frais extérieurs au voyage souscrit chez 80JV et engagés par le client tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement. Pour tous billets d'avion émis, il sera retenu 100% de frais soit la totalité du prix du billet. Dans le cas du remboursement des taxes aériennes par la compagnie aérienne, celles -ci seront rétrocédées au client uniquement en déduction du solde et sous réserve d'une demande du client dans les 30 jours suivant l'annulation (Dans les cas où 80JV ne conserve pas 100% du prix du voyage, l'acompte couvre les frais terrestres et aucun remboursement de taxe aérienne n'est possible). Si 80JV se trouve dans l'obligation d'annuler un départ par suite de conditions particulières tenant notamment à la sécurité des voyageurs ou à la force majeure, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

6. ASSURANCES

Les éléments reproduits ci-dessous sont des extraits des contrats d'assurance voyage que nous vous proposons de souscrire. Les contrats complets sont consultables sur notre site www.80joursvoyages.com, ou sur demande auprès de nos conseillers. Ceux-ci comportent des limitations de garanties, des exclusions, des franchises et des obligations en cas de sinistre. Nous vous invitons à les lire attentivement. Il vous appartient avant ou au cour s de votre voyage de contacter personnellement Europ Assistance afin de déclencher votre contrat. Dans les formules proposées, il est précisé qu'en cas d'annulation, les primes d'assurance, les frais d'inscription, les frais de visas , ainsi que les frais d'annulation à plus de 60 jours du départ ne sont remboursables ni par 80JV ni par l'assureur. 6.1. Contrat Annulation & Multirisques ASSURINCO : L'assurance doit être souscrite en même temps que le voyage. La garantie annulation n'est valable qu'en cas d'annulation intervenue avant la date du départ du voyage et pour une liste précise d'événements. En cas d'annulation, vous devez immédiatement informer 80JV par LRAR ainsi que la compagnie d'assurance. La garantie multirisque confort comprend des garanties d'assistance étendues (rapatriement médical, remboursement des frais médicaux à l'étranger, remboursement des prestations de séjour non utilisées en cas d'interruption de séjour, assurance bagages.) Cette assurance formule confort est facturée 4,9% du prix total des différentes prestations 6.3 Complément d'assurance cartes bancaires Si vous payez votre voyage avec une carte bancaire multiservices Gold Mastercard, Visa Premier, Infinite Premium, à l'exclusion des autres types de cartes bancaires, nous vous proposons, quelles que soient les garanties d'assurance incluses dans votre carte, de bénéficier de l'ensemble des garanties du contrat Multirisque Confort ci-dessus. Cette assurance est facturée 3% du prix total des différentes prestations (valable uniquement pour les dossiers d'un montant inférieur à 8000€/pers. 6.4 Assurances pour les groupes constitués, incentive ou voyages événementiels. En fonction du type de séjour, l'assurance optionnelle (annulation ou multi-risques) pourra être souscrite auprès d'un autre assureur. 80JV sélectionnera le contrat d'assurance qui proposera la meilleure couverture en fonction du pays, des conditions de voyages et des activités proposées. Vous serez informé de l'assureur proposé au moment de la souscription. Les contrats sont disponibles dans la rubrique assurance.6.5 Procédure de déclaration de sinistre des assurances voyages. En cas d'annulation ou de tout autre incident couvert par les contrats, vous devez envoyer votre déclaration de sinistre par écrit sous 5 jours ouvrés dès la survenance de l'évènement à Assurinco, Service Indemnisations, 122 bis quai de Tounis BP 9093231009 TOULOUSE Cedex : +33. (0)1.41.85.85.61– email sinsitre@assurinco.com en précisant le numéro du contrat ; Pour toute demande d'assistance 24h/24, 7/7. Contactez Mutaide Assistance : +33 1.45.16.43.95 Par e-mail : medical@mutuaide.com

7. TRANSPORT AERIEN

7.1. Compagnies Aériennes

80JV vous communiquera lors de votre inscription l'identité du ou des transporteurs aériens, connus à cette date, susceptibles d'assurer vos vols. En cas de modification, postérieurement à votre inscription, 80JV s'engage à vous communiquer, dès lors qu'elle en aura connaissance avant votre départ, tous changements dan s l'identité du ou des transporteurs aériens. 80JV s'engage à ce que toutes les compagnies aériennes utilisées au départ de France soient admises, par les autorités administratives compétentes à desservir le territoire français. La liste européenne des compagnies aériennes interdites peut-être consultée sur le site http://ec.europa.eu/transport/airban/list_fr.htm ou demandée à votre conseiller chez 80JV.

7.2. Conditions de transport

Les conditions générales et particulières de transport de la compagnie aérienne sont accessibles via le site Internet de la compagnie aérienne ou sur demande. Conformément à la Convention de Varsovie, toute compagnie aérienne peut être amenée à modifier sans préavis notamment les horaires et/ou l'itinéraire ainsi que les aéroports de départ et de destination. En cas de modifications par la compagnie aérienne, notamment du fait d'incidents techniques, climatiques ou politiques extérieurs à 80JV, retards ou annulations ou grèves extérieures à 80JV, escales supplémentaires, changement d'appareils, de parcours, si le client décide de renoncer au voyage, les frais d'annulation visés à l'article 5 ci-dessus lui seront facturés. 80JV ne remboursera pas les frais (taxis, hôtels, transport, restauration...), dès lors que le client sera sous la protection de la compagnie aérienne. En cas de retard dans le transport au départ ou au retour du voyage et/ou dommage ou perte de bagages, refus d'embarquement (surbooking) et/ou annulation de vol par la compagnie, nous recommandons au voyageur, pour lui permettre de faire va loir ses droits vis-à-vis de la compagnie aérienne, de conserver tous documents originaux (billets, cartes d'embarquement, coupon bagage ou autres) et de solliciter auprès de la compagnie aérienne tout justificatif écrit en cas de refus d'embarquement (surbooking) ou annulation de vols (ci-après, les "Justificatifs"). Le voyageur expédiera à la compagnie aérienne, dès que possible, compte tenu des délais courts imposés, sa réclamation avec copie des Justificatifs et conservera les originaux. 80JV pourra, en cas de difficulté, intervenir auprès de la compagnie aérienne pour assister le voyageur dans la résolution de la réclamation.

7.3. Acheminement avant les départs et au retour du voyage

Si vous organisez seul vos prestations pré et post acheminement (transport, hôtel,...) jusqu'au lieu de commencement du voyage et jusqu'à votre domicile au retour du voyage, nous vous recommandons d'acheter des prestations (titres de transport...) modifiables sans frais et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/gares raisonnables. 80JV ne remboursera pas les prestations réservées non utilisées. Par ailleurs, 80JV ne remboursera pas les frais induits, en cas de survenance d'un cas de force majeure, d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou du fait du voyageur qui modifierait les prestations de votre voyage souscrit chez 80JV et/ou qui impliquerait la modification de prestations que vous auriez réservé pour assurer votre pré ou post acheminement.

8. PRESTATION TERRESTRE

Les prestations non utilisées sur place (transferts, excursions, sorties en mer, activités, hébergement, location de véhicule, vols...) ne donner ont lieu à aucun remboursement. Les prestations volontairement modifiées sur place sont soumises aux conditions des prestataires et fournisseurs locaux; les prestations supplémentaires ou de remplacement engendrant un surcoût devront être réglées directement aux prestataires et fournisseurs locaux et ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de 80JV. Elles ne donneront lieu à aucun remboursement de la partie non utilisée des prestations.

9. MINEURS

Les demandes d'inscription concernant les mineurs devront être signées par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère ou du tuteur ». Les mineurs qui ne voyagent pas avec leurs parents ou tuteurs, doivent être en possession, en plus des pièces d'identité (CNI ou passeport, selon le cas) exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire métropolitain français, en cours de validité. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct. Pour les mineurs qui voyagent avec l'un de leurs parents, tuteurs ou autres personnes majeures, il convient de vous assurer que vous êtes en possession des documents nécessaires pour le mineur qui vous accompagne (carte nationale d'identité ou passeport et, le cas échéant, autorisation de sortie du territoire ou livret de famille) pour lui permettre de sortir du territoire.

10. TARIFS

10.1. Ajustement du tarif Conformément à la loi, nous pouvons nous trouver dans l'obligation de modifier nos prix et nos programmes pour tenir compte : de variations du coût des transports, liées notamment au coût des carburants, de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement. A la signature du bulletin d'inscription, le prix est ferme et définitif. Il est exprimé en euros et ne pourra plu s être modifié par aucune des parties sauf en fonction des deux points prévus légalement : (1) variations du coût des transports lié es notamment au coût des carburants ou (2) de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement ou de débarquement. En cas de modification du prix pour les cas visés ci-dessus, 80JV s'engage à en informer le client par courrier au plus tard 30 jours avant la date de son départ. 10.2. Annulation d'un ou plusieurs inscrits sur un même numéro de dossier / devis Si un ou plusieurs inscrits sur un même numéro de dossier/devis annule(nt), le voyage pourra être maintenu dès lors que les participants auront réglé avant le départ, le surcoût éventuel des prestations qui auront dû être modifiées en raison de l'annulation du/es voyageurs. Tout refus de la part du ou des voyageurs restant inscrits de s'acquitter de cet ajustement sera considéré comme une annulation de leur part, avec application du barème de l'article 5.

11. RECLAMATIONS

Sauf en cas de force majeure et sans préjuger d'une éventuelle voie de recours judiciaire, toute réclamation devra être adressée à 80JV – 332 chemin de la Vorly – 38850 PALADRU – France par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les meilleurs délais suivant la date de retour de voyage, accompagnée des pièces justificatives.

12. INFORMATIONS PERSONNELLES

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 38 et suivants de la loi « Informatique et libertés »). Ces données sont destinées à 80JV, mais elles peuvent être transmises à des tiers. Pour les séjours « entreprise » et sauf demande contraire de votre part, vous autoriser 80JV et sa marque Incentive excursion à utiliser le nom de l'entreprise dans ses références. Pour exercer vos droits ou si vous ne souhaitez pas que les données vous concernant soient transmises, adressez-vous à 80JV – 332 chemin de la Vorly – 38850 PALADRU – France ou par email : contact@80joursvoyages.com.